

Communiqué de presse

Paris, jeudi 19 février 2009

Pendant le carême, du 25 février au 11 avril, les catholiques se prépareront à la grande fête de Pâques

Le carême est, dans le christianisme, le temps qui prépare à la fête de Pâques. Il recouvre les quarante jours (sans compter les dimanches) qui précèdent le dimanche de Pâques, célébration de la résurrection du Christ, cœur de la foi chrétienne.

Ce temps commence avec le Mercredi des cendres (le 25 février cette année) dont la signification majeure est l'appel à la conversion personnelle et à la mobilisation spirituelle des communautés chrétiennes. En ce premier jour du carême, les fidèles sont invités à participer à la messe, au cours de laquelle le prêtre marque leur front de cendres en disant : « Convertissez-vous et croyez à l'Évangile » ou « Souviens-toi que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière ». Si les cendres symbolisent la fragilité humaine, elles sont aussi le signe de l'espérance en la miséricorde de Dieu.

Le premier sens du carême est le renouvellement intérieur en vue des célébrations pascales. L'Eglise propose de vivre ce temps dans la prière, le partage et le jeûne¹.

Alors qu'il avait insisté sur la dimension du partage pendant le carême 2008, le pape Benoît XVI centre cette année son propos sur le jeûne : « Se priver de nourriture matérielle qui alimente le corps facilite la disposition intérieure à l'écoute du Christ et à se nourrir de sa parole de salut (...) Le jeûne a comme ultime finalité d'aider chacun d'entre nous à faire un don total de soi à Dieu (...) En même temps, le jeûne nous aide à prendre conscience de la situation dans laquelle vivent tant de nos frères ».

C'est pourquoi le Saint-Père « encourage les paroisses et toutes les communautés à intensifier pendant le carême la pratique du jeûne personnel et communautaire, en cultivant aussi l'écoute de la Parole de Dieu, la prière et l'aumône ».

**Les multiples initiatives et propositions pour le carême 2009
sont disponibles en ligne sur www.eglise.catholique.fr**

**Les horaires des messes du Mercredi des cendres
dans les paroisses, abbayes et monastères de France sont indiqués sur
le serveur vocal Messesinfo joignable au 0 892 25 12 12**

¹ Le jeûne consiste à se priver de nourriture suivant l'âge et les forces du fidèle.